



EPINAL

Lycée Isabelle Viviani
75 rue de Remiremont
88000 Epinal

Consultez notre offre régionale de formation
sur www.greta-lorraine.fr



Suivez-nous sur



CAP Opérateur / Opératrice Logistique

Recrutez de nouveaux talents !



Le CAP Opérateur / Opératrice Logistique en alternance

Formez vos compétences de demain avec le GRETA Lorraine Sud !

Le GRETA-CFA Lorraine Sud propose le CAP Opérateur / Opératrice Logistique en alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage) dans le bassin d'Épinal. Une offre de proximité pour être au plus proche des entreprises du secteur et ainsi vous offrir l'opportunité de recruter de nouvelles compétences !

Les conseillers en formation du GRETA-CFA vous accompagnent et sont à votre écoute dans le recrutement d'un contrat en alternance au sein de votre structure.

► Le CAP Opérateur / Opératrice Logistique

- Le/la titulaire du CAP Opérateur/Opératrice Logistique réalise les opérations de traitement des flux entrants, sortants et de la conduite de chariots automoteurs à conducteur porté de catégories (CACES) 1, 3 et 5.
- Il/elle assure le déchargement, la réception et le contrôle de la marchandise. Il achemine les produits dans la zone de stockage. Par ailleurs, il prépare les commandes et l'expédition des produits. Dans ce cadre, il prend en charge le reconditionnement et l'étiquetage des colis ; il utilise l'outil informatique pour enregistrer les entrées et les sorties et il participe aux inventaires.

► Quelles entreprises sont concernées ?

La logistique prend une place de plus en plus importante dans les échanges commerciaux et l'approvisionnement des entreprises.

De nombreux débouchés existent dans les entreprises de distribution (grands magasins) avec le drive ou des entreprises de production (industrie), l'armée, les établissements publics et collectivités territoriales (hôpitaux, etc) avec possibilité de poursuite d'études vers un BAC PRO Logistique ou Transport. Vous pouvez être concerné par le recrutement d'un contrat en alternance avec le GRETA-CFA Lorraine Sud !

► La rémunération

Contrat d'apprentissage

	1ère année	2ème année	3ème année
- de 18 ans	27%* du SMIC	39%* du SMIC	55%* du SMIC
18 à 20 ans	43%* du SMIC	51%* du SMIC	67%* du SMIC
21 à 25 ans	53%* du SMIC	61%* du SMIC	78%* du SMIC
26 à 29 ans	100% du SMIC		

*% du SMIC brut

Contrat de professionnalisation

	Niveau inférieur au baccalauréat	Niveau égal ou supérieur au baccalauréat
- 21 ans	55%* du SMIC	65%* du SMIC
21 à 25 ans	70%* du SMIC	80%* du SMIC
26 ans et +	100%* du SMIC ou 85% du salaire conventionnel	

* Sauf en cas de minimum conventionnel plus favorable

► Quelles aides pour les entreprises ?

Contrat d'apprentissage

1. Vous bénéficiez d'une réduction des cotisations patronales pour les salaires inférieurs à 1,6 fois le SMIC.
2. Exonération totale des cotisations salariales pour la part de la rémunération inférieure ou égale à 79% du SMIC.
3. Aide jusqu'à 3000 € pour le recrutement de personnes en situation de handicap.

Contrat de professionnalisation

1. Réduction des cotisations patronales d'assurances sociales et d'allocations familiales pour les salaires inférieurs à 1,6 fois le SMIC.
2. Aides versées par Pôle Emploi pour le recrutement d'un demandeur d'emploi :
 - de 26 ans et plus : aide forfaitaire à l'employeur (AFE) jusqu'à 2000 €.
 - de 45 ans et plus : 2000 € cumulable avec l'AFE.
3. Aucune indemnité de fin de contrat (CDD) à verser.
4. Aide jusqu'à 4000 € pour le recrutement de personnes en situation de handicap.

